

LIX

Mondragon au conseil d'État.

Tête de Zierickzée, 28 mai 1576.

Messeigneurs, le sergent-mayeur Vallejo va vers [vous], pour vous faire entendre la victoire qu'il ait pleu à Dieu donner, le soir passé, à Sa Majesté, ayant esté rompu le secour que l'ennemy pensoyt introduyre dedans la ville de Zierickzée, laquelle (Dieu aydant) se réduirait de bref à l'obéissance de Sa Majesté. Et pour la suffisance dudict porteur, auquel je vous supplie croire ce qu'il dirait, feray fin à ceste, priant le Créateur vous donner, messeigneurs, etc.

De la teste de Zierickzée, ce xxviii^e de may 1576.

Le maistre de camp Julian m'escript que il seroit bien d'envoyer quelque somme d'argent pour faire une petite presté à ceste infanterie, cependant que se pourvoye argent, ou que s'entend ce que ceste ville voudra dire. Ce sera bien fait, mais que l'argent s'adresse à moy, pour le répartir, comme desjà ay commencé de prester ce que j'avois, pource que, autrement, seçay qu'il y aurait difficulté à le recevoir, et le donnant comme de moy, le recepvront.....

MONDRAGON.

LX

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 30 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, nous avons receu vostre lettre du xxviii^e du présent par le sergent-mayor Vallejo, et de luy entendu avec singulier plaisir la bonne main que ont receu les ennemis ayants voulu faire le secours de Zierickzée. Dont estes grandement à louer, pour le bon debvoir par vous y faict : veuillans espérer que ceulx de ladicte ville cognoistront par cecy le peu d'espoir qu'ilz doibvent avoir d'estre secourruz, et qu'ilz prendront parti de se remettre soubz l'obéissance de Sa Majesté. Et, soit qu'ilz le facent ou point, tousjours convient-il que ceste entre-

prinse s'achève dedans bien briefz jours, pour les advisemens que (comme desjà vous avons fait entendre) avons de plusieurs costelz, du desseing des princes de Biarne et Condé de venir de brief au secours du prince d'Oranges, si que, en tel cas, aurions nécessairement besoing des gens de guerre estants ès isles. Par quoy donnons toute la presse possible pour vous faire tenir les barques; la reste desquelles, jusques à quarante, avons nouvelles du sieur de Seroskercke que partirent lundy dernier de Gand vers Anvers, où escripvrons à Jehan de Yssunca qu'il les face apprestier avec toute extrême diligence et les vous envoie de mesmes, nous ayant adverti que les premières quinze estoient desjà en ordre. Il sera bien que luy mandez ce qu'il aura à faire des unes et des aultres. Et si, entre cy et là, ceulx de la ville de Ziericzée vinsent à requérir pouvoir parlementer, nous en adviserez en toute diligence: que lors vous ferons sçavoir comment aurez à vous y conduire. Et désirerions grandement que ladicte ville peusist se ravoir par ceste voye [plustost] que par la force, pour plusieurs considérations, comme en vérité ce seroit le plus grand service de Sa Majesté. A tant, etc.

De Bruxelles, le xxx^e jour de may 1576.

LXI

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 31 mai 1576.

Messeigneurs, l'armée ennemye qu'a esté devant la teste de Ziericzée, est décreu peu à peu de telle manière que à présent n'y sont demeuré, avec le Lion, que xv ou xvi navieres de guerre et aulcunes de municions. Je croy que les naves que se préparent à Inchuysen et Horne prendront aultre déliberacion, ayant entendu le succès de Job Janssen et des aultres de sa compaignie.

De la ville n'ont donné aulcune seigne, encores que leur ay fait jecter déans billetz et lettres parlantes aux soldatz, comme ilz feirent en Middelburg; mais je croy qu'ilz sont tenuz sy court que nulluy ne sorte ny osent s'entreparker avec les nostres.....

D'Audekercke, le dernier de may 1576.....

MONDRAGON.

LXII

*Mondragon au conseil d'État.*Oudekercke, 1^{er} juin 1576.

Messeigneurs, j'ay cejourd'huy receu voz lettres par le sergent-mayeur Vallejo, et ay veu, par le contenu en icelles, le plaisir qu'avés receu de la bonne main que receurent les ennemys dimenche dernier. Je supplie le Créateur vous en pouvoir donner un plus grand de bref; et ne tient à diligences, sinon à me venir le recaudo d'Anvers, pour se pouvoir approcher de Zierickzée, et ne peut arriver, encor qu'il soit prest (comme il en est bien près), selon qu'escript le provedor Jan d'Isunca, pour l'enpeschement quy est au chemin. Hier le chastellain Sancho d'Avyla se donna diligence pour deschasser ces vasseaux d'armée quy sont près la teste de Berghes, avec deux pontons à chascun desquelz y avoit un demy-canon, et avec quelques galéotes les fist changer de place; mais ce soir y sont retournez avec plus grand nombre: car avec les gens quy sont en ces isles, en venant les barques et artillerie, ne se perdroit temps d'attaquer ladicte ville comme il convyent. Ledit chastellain est allé cejourd'huy reconnoistre le dicque là où ce chanoine de la Thole (1) dict conviendroit grandement construyre un fort. En cas qu'il y soit de service, incontinent se mettra la main en icelluy avec diligence.

Ledit sergent-mayeur Vallejo me dict avoir esté failly d'estre prins au chemin d'Anvers à Berghes, et ait trouvé que refreschement y avoient esté deffaictz dix souldatz espagnolz. Convyendroit grandement y mettre une compagnie d'harquebousiers à cheval, pour assurer icelluy chemin et éviter que tant de destroussementz cessassent: car encor avant-hier un mien paquet pour messeigneurs y fut prins, et escripvois la diminution de l'armée ennemye, l'entrée d'un pigeon dedans la ville, et les billetz que j'avois fait semer par les salines, affin d'essayer sy je pourrois tirer hors la ville quelques souldatz walons. Et où il en sortiroit aucun, ou ladicte viendroit à parlementer (ce que Dieu vueille), en adviseray avec diligence. Cependant que les barques arriveront, je fait mettre deux canons aux tranchez de la ville, pour les inquiéter jour et nuict, et veoir sy ilz voudroient parler.

L'officier du pagador Francisco de Lixalde arriva hier avec quatre mil escus,

(1) Ce chanoine était venu trouver Mondragon, le 30 mai, de la part du conseil d'État.

lesquelz j'ay commencé à faire distribuer entre l'infanterie et en secourir ung peu les canoniers. Et est sy peu que, sy je n'eu faict courir le bruict que les prestois, doute s'ilz eussent voulu recevoir sy peu d'argent, quy n'est pour commencer à payer les vivandiers. Je vous supplie, messeigneurs, faire suivre la reste avec diligence.

L'ennemy menace de couper le dicque là où Rollet fut deffaict l'an 73, quy est près Berghes, et pour séparer l'isle de la Thole de Brabant. J'avois eu faict entrer une compaignie d'Espaignolz à Berghes, tant pour meilleure seureté d'icelle ville que pour deffendre et empescher tel desseing, car l'ennemy avec vasseaux peut beaucoup, et sur ung soir pouroit couper ladicte dicque; mais il y ait eu tousjours difficulté à la recevoir. Il plaira à messeigneurs y avoir esgard, et ordonner ce que mieux conviendra.

Quy sera pour fin, en priant Dieu vous donner, etc. De Oukercke, ce premier de juing 1576.....

MONDRAGON.

LXIII

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 6 juin 1576.

Messeigneurs, depuis le retour de Vallejo, vous ay escript l'estat de ces isles. Et, comme le chastelain Sancho d'Avila estoit allé veoir le lieu où le chanoine de la Thole disoit convenir construyre ung fort, il l'ait récongneu avec le vice-admiral et quelques mariniers de l'armée de Sa Majesté, qui tous ont trouvé que à haulte marée les navires des ennemys peuvent passer à trois coups d'arquebouze arière dudict fort, qu'est (comme messeigneurs sçavent) à ung coup de canon; et voyons chascun jour qu'ilz ne se donnent point de paine de avec vent et marée passer à ject de pierre de nostre artillerie: de sorte que l'érection dudict fort sera de peu ou de nul prouffict, et se différera, jusques après ces eaues vives, de bien regarder plus outre l'effect d'icelluy, car elles sont prochaines, commençantes après-demain, et se tient advis que l'ennemis retournera à tenter de nouveau le ravictaillement de la ville. Et à tous costez sera donné le meilleur ordre possible, de sorte qu'il gaignera encores moins que les aultres fois, aydant le Créateur.

Hier soir le capitaine Damian de Moralès envoya quelques arquebusiers s'embusquer près Berghes, là où ceulx des batteaux des ennemis estans à la teste illecq souloient sortir avec barquettes, pour aller voler les chemins; et exploitèrent en tuant trois et en prenant deux prisonniers. La confession de l'ung va avec ceste, pour, sy le chastellain ne l'ait envoyé à messeigneurs (comme je crois qu'il aurait faict), ilz entendent ce qu'il dict.

De la ville ne s'entend chose du monde, et semble propre qu'elle soit déserte. Je n'ay approché les deux canons que j'avois escript à messeigneurs pour battre les maisons de ladicte ville, pour ce que cela eust servy pour engager souldatz, et a semblé plus expédient mettre lesdicts canons, l'ung sur la dicque entre la justice de Zirixzée et la teste, et l'autre à Borrendam, pour ce qu'en retournant l'armée d'ennemis par ung ou aultre costé, ilz feront grand dommage.

Ceste infanterie continue à souffrir grande nécessité, pour ce que, les quatre mille escuz répartiz, n'ont arrivé à avoir chascun soldat de secour ung daldre : car je suis esté forcé de secourir les canoniers, et aussy les ay accreu du peu d'argent qui me restoit. Je supplie à messeigneurs y pourveoir avec la diligence possible, et au Créateur vous donner, etc.

D'Audekercke, le vi^e de juing 1576.....

MONDRAGON.

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

LXIV

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 7 juing 1576.

Messeigneurs, j'ay cejourd'huy receu vöz lettres du vi^e de ce mois (1), accusant la réception des miennes du premier, et ay veu, par le contenu en icelles, la provision de barques faictes par le sieur de Siroeskercke, et comme de quarante les dix seroient estez trouvez pourries. Les trente restantes sont en suffisance pour l'effect que se prétend faire. Et pleüt à Dieu qu'elles puissent arriver en bref, car, avec son ayde, ceste ville de Zirickzée seroit incóntinant réduite à l'obéissance de Sa Majesté! Le chastellain Sancho d'Avyla est en Anvers, et pense qu'il aurait trouvé

(1) Nous n'avons pas trouvé cette lettre.

quelque moien de les amener, et aussy m'escript ledict sieur de Siroeskercke se trouvera, comme je crois l'ung et l'autre vous l'auront escript.

La cavallerie légère est bien sur le chemin de Berghes en Anvers, pour l'affranchir de tant de volleurs quy y sont sy ordinaires.

Par mes lettres d'hier, messeigneurs auront veu comme il en est d'argent entre ceste infanterie, et les vivres vont sy fort enchérissant en ces isles que, seulement pour cervoise, à paine le souldat pourrait fournir avec sa paye. Je scay bien les debvoirs et grandes diligences que vous faictes pour en trouver, et vous supplie humblement me pardonner les importunitéz que je vous en donne, car je suis contrainct le faire pour l'acquist de mon devoir; et encor présentement ne scay que faire, car les eaues vives commenceront demain, durant lesquelles toute l'infanterie sera sur les dicques, et avec très-grande nécessité.

Messeigneurs auront veu la déposition d'ung prisonnier sorty des vasseaux quy sont à la teste de Berghes, prins par aucuns souldatz de la compaignie du capitaine Damian de Moralès. Et, s'il est vray ce qu'il dict, l'armée ennemye paroistray de bref, pour une autre fois intenter le ravitaillement de ladicte ville de Ziericzee. De tout costelz où y avoit vasseaux, se vont augmentant, tant vers Brouwershaven que au canal de Dreysser, et présentement devant la teste n'y ait que cinq cromsteveus d'armée avec le Lion, et jusques à trente heues de victuailles. Et comme, à chascune marée, se peuvent joindre et changer d'opinion touchant la part où ilz voudront essayer d'introduyre ledict secours, à toutes advenues y ait le meilleur ordre quy s'ait peu donner.

Tout va sy fort enchérissant en ces isles (comme j'ay dessus escript) que jà, pour mener ung tonneau de cervoise depuis Berghes jusque à la Thole, les vivandiers payent douze patars. Sy messeigneurs ordonnoient vingt chariotz ordinaires pour mener journellement les vivres depuis Anvers jusque à ladicte Thole (puisqu' y ait cavallerie pour assurer les chemins), seroit grand bien, et ung commissaire qui les aye en charge; et crois qu'estant mis salaire raisonnable à chascun cheriot par jour, que les vivandiers les viendroient quasy à payer. Ilz vous plaira y ordonner ce que mieux conviendra.

Quy sera pour fin, en priant Dieu vous donner, etc. De Oukercke, ce vii^e de juing 1576.....

MONDRAGON.

LXV

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 9 juin 1576.

Messeigneurs, cejourd'huy matin sont sorties de la ville de Zierickzée deux barquettes, dedans chascune deux hommes et ung souldatz d'apparence quy sembloit estre officier. Et arrivant sur le banc devant le fort, là où est le capitaine Manuel Doria, ficharent en terre deux bastons séparez l'ung de l'autre, à l'ung une demy-feuille de papier blanche, à l'autre la lettre du gouverneur de la ville quy va avec ceste, laquelle (Dieu aydant) sera commencement qu'elle se réduyrat de bref à l'obéissance de Sa Majesté. Or je pense que messeigneurs entendront ce que ledict gouverneur veult dire : à raison de quoy quelcungs ont esté recherchez assés indiscretement, et le dict (à mon jugement) pour ceux de la ville quy s'entremirent au capitulations pour la réduction d'icelle faictes au mois d'octobre. Ladictte lettre est venue cottée de la mesme sorte que messeigneurs la voiront, laquelle tiendra secrète jusque à veoir la chose en plus grand train, et sçay combien le sera la responce de messeigneurs par delà.

Je vous supplie que quelque argent vienne, affin que ceste infanterie se puisse entretenir au dieques, car je la veois pâtir sy grande nécessité et travailler de sorte que j'en ay grande commisération, et n'ay en nulle façon de quoy le remédier.

Quy sera l'endroit auquel prie le bon Dieu vous donner, etc. De Oukercke, ce ix^e de juing 1576.....

MONDRAGON.

Lettre de Van Dorp à Mondragon, mentionnée dans la précédente.

Monsieur, les soldats wallons de céans se souviennent trop plus de leur honneur que de se laisser aller jusques au point que vous les faites solliciter en particulier, et tiennent, si bien les soldats flamengs qu'eulx, de faire pour le service de Sa Majesté et bien de leur patrie, tant s'en fault que l'on les doibve juger distraictz de l'obéissance d'icelle, dont la postérité jugera mieulx et sans affection. Quand à moy, oncques ne désiray chose tant que de veoir unes fois ce malentendu pacifié; et le voirrions déjà (peult-estre), en cas que l'appoinctement unes fois conceu d'entre nous n'eust esté interrompu : à raison de quoy quelques-ung ont depuis esté recher-

chez assez indiscretement. Que si maintenant messeigneurs du conseil d'Etat nous veuillent presenter, par l'entre-parler de Vostre Seigneurie, des conditions et assurances de consequence, me le mandant par ung mot de lettre non relative à ceste-cy, les effectz tesmoigneront comme je suis serviteur à Sa Majesté; du moins, que mon debvoir n'y aura esté espargné, Dieu aidant, auquel prie en vous, monsieur, augmenter ses saintes grâces, en me recommandant. Ce 1x^{me} de juing 1576.

Vostre bien bon ami et serviteur,

A. VAN DORP.

Monsieur monsieur de Mondragon, etc.

LXVI

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 10 juin 1576.

Monsieur de Mondragon, nous avons successivement receu voz lettres des vi et vii^{mes} du présent. Pour auxquelles respondre, nous remettons entièrement à vous et Sancho d'Avila endroit le fort anoncé par le chanoine, car l'inspection du lieu et la cognoissance qu'avez de l'assiete du pays et du cours des canaux par là entour, vous peuvent donner jugement de ce que convient le plus.

La prinse a esté bonne, que ont faict les soldatz du capitaine Moralès, de celluy dont la confession estoit jointe à vostre lettre dudict vi^{me}, pour ce qu'il samble dire beaucoup de particularitez à propos et vraisemblables.

Nous avons volontiers entendu que les trente bateaux pourront souffire : reste que l'on ait commodité de les pouvoir faire passer. Et quant à l'argent que demandez par toutes deux les susdictes lettres, nous avons ordonné que demain partent d'Anvers quinze mil florins, et qu'ilz soyent delivrez entre voz mains, nous desplaisant extrêmement de n'avoir eu commodité les vous faire tenir plustost, et plus grande somme.

A tant, etc. De Bruxelles, le jour de la Penthecouste 1576.

LXVII

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 10 juin 1576.

Monsieur de Mondragon, le porteur de ceste nous a délivré la vostre du jour d'hier, avec celle de Van Dorp à vous, y jointe, et avons ce matin mis le tout en délibération avec ceulx du conseil de guerre : où, s'estant quelque pièce discourru sur ladicte lettre dudict Van Dorp, mesmes considéré les termes d'icelle, et s'estant révoqué en mémoire et remis devant les yeulx son procéder, lorsque, au mois d'octobre dernier, il faindit vouloir venir à remettre la ville de Ziericzée en l'obéissance de Sa Majesté, il a samblé que, non sans grande raison, se peult maintenant soupçonner qu'il y a quelque pareil artifice comme lors, servant à quelque leur fin et but présent, procédant, par adventure, de l'advertence que ledict Van Dorp a receu du prince d'Oranges par le pigeon entré de sa part en ladicte ville de Ziericzée, depuis sa fortune du xxvii^e de may, comme nous avez escript par la lettre du premier de cedict présent mois, et que partant ne debvez en façon quelconque laisser vous endormir, ains plus que jamais estre alerte et pourveoir partout, avec vostre vigilance accoustumée, tant à la résistance du secours que l'on pourroit tenter, que à ce que ceulx de dedans ladicte ville ne facent quelque burle (1) : ce que ne disons pour doute qu'avons de vostre soing, mais pour l'esperonner davantage. Et pour retourner au propos de ladicte lettre de Van Dorp, il a samblé que vous pourrez luy respondre (sans faire mention de sa lettre, puisqu'il le désire ainsi) par luy dire qu'estes bien adverti de l'estat où il et ceulx de ladicte ville se retrouvent, et qu'estes aussy assurez qu'ilz cognoissent maintenant qu'ilz ne doibvent fonder aucun espoir d'estre secourruz, et que partant vous (ayant commisération et pitié en leur endroit) les exhortez de ne laisser eschapper l'occasion de pouvoir experimenter la clémence et miséricorde de Sa Majesté, leur prince et seigneur naturel, par se rendre et ladicte ville en son obéissance et à son vouloir, et que vous procurerez que nous, au nom et de la part de Sadicte Majesté, les traicterons avec toute douceur, amour et bñivolence, et que à cela servira beaucoup, si, brièvement et sans faintise ou démonstration d'entretien, ilz prennent ceste résolution, et qu'il vous desplaira grandement que par une opiniastreté ilz se laissent aveugler de sorte

(1) *Burle*, de l'espagnol *burla* : tromperie.

qu'ilz viennent à attendre et essayer l'extrême mal qui leur est imminent. Et nous advertirez en diligence de ce que vous y sera respondu, et de ce que succédera de temps à aultre, pour selon ce pouvoir vous faire entendre ce que y sera ultérieurement à faire : ayant samblé que ce que dessus souffira pour ceste fois, et que la raison veult, si eulx ont envie *de veras* (1) de venir à parlementer, que c'est à eulx à faire de faire ouverture de ce qu'ilz demandent. Reste de vous admonester de la continuation de vostre diligence de tenir ladicte ville serrée plus que jamais, afin que, voyans ladicte diligence, icelle les mouve tant plus à se rendre avec briefveté, si telle est leur intention : qui est ce que tant emporte pour les causes que aultrefois vous avons escript, et qui croissent journèlement de plus en plus.

A tant, etc. De Bruxelles, le jour de la Penthecouste 1576.

LXVIII

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 10 juin 1576.

Messeigneurs, hier sur le midi dépescha le capitaine la Moulli, avec la lettre que m'avoit escript Van Dorp. Le mesme jour se vint rendre aux trenchées ung soldat, s'ayant beaucoup aventuré, et homme d'assez bonne raison et jugement : joint à ceste va une relation (2) de ce qu'il dict se passer en la ville, et se peult croire. Je donneray ordre que du costé des dunes et part de Hamste (3) tout soit mieulx pourveu que serat possible. La sourtie dudict soldat servirat de beaucoup, s'il se vient à capituler avec ceulx de ladicte ville : espérant tousjours que, avec l'ayde de Dieu, elle sera réduite de brief à l'obéissance de Sa Majesté. Je supplie à messeigneurs ordonner les charriotz d'amener les vivres jusques à la Thole, et pourveoir d'argent pour ceste infanterie, car la nécessité est telle que je n'ose escrire à messeigneurs, ayant hier veu et entendu combien elle est grande. J'estime que vous y aurez jà pourveu. Sur ce prie l'Omnipotent, etc.

D'Audekercke, le x^e de juing 1576.....

MONDRAGON.

(1) *De veras*, locution espagnole : véritablement.

(2) M. VAN VLOTEN l'a donnée, *Nederlands opstand tegen Spanje* (1575-1577), Bylage xvii, p. LXXXVI.

(3) Hamstede.

LXIX

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 12 juin 1576.

Monsieur de Mondragon, nous avons hier soir receu vostre lettre du jour précédent, avec la relation de François Parin, laquelle samble estre venue fort à propos, s'il dict vray, pour vous préadvertir des desseingz des ennemis, et pouvoir (les sçachant) tant mieulx pourveoir à ce que convient pour les rompre, comme confions qu'aurez faict avec vostre prudence et diligence accoustumées. Et encoires qu'il die qu'il y a en la ville de Ziericzée la provision contenue en sadicte relation, nous voulons espérer son dire procéder plustost du bruit qui se sème pour contenir ung chacun en bon courraige, que qu'il soit ainsy que ladicte provision y soit réèlement: dont peu de jours nous feront saiges, endedans lesquelz se peult espérer que ceulx de dedans viendront à parler. Ce que se faisant, nous en advertirez en toute extrême diligence, afin que puissions vous faire entendre comment aurez à vous conduire: veillant bien vous représenter et vous faire souvenir du devoir que feit le prince d'Oranges, vous estant enserré en Middelburg, pour saulver Aldegonde, et que, se venant à capituler avec ceste ville de Ziericzée, il fault que l'on regarde sur tous les moyens possibles de pouvoir aussy ravoier le conte de Boussu. Et, pour ce qu'il a samblé icy que, s'il est ainsy que les ennemis viennent au secours dudict Ziericzée, avec desseing de jecter en terre ou sur les dieques quatre mil hommes, quelque cavallerie pourroit grandement vous servir, nous avons bien voulu vous mettre en avant icy que pourrez appeller vers vous celle de la garde de feu Son Excellence estant en l'isle de la Thole, pour la seureté de laquelle, mesmement de la ville, nous a aussy samblé bien de y faire aller la compagnie d'Allemans de Montesdoca.

Quant à l'argent pour l'infanterie estant avecques vous, nous espérons que aurez receu les quinze mil florins que vous avons envoyé, avant que ceste arrive vers vous, et irons regardant de vous en pourveoir dadvantage, selon la commodité que nous en viendra, comme aussy donnons tout l'ordre possible au transport des barques vers Berghes, et au furnissement des chariotz pour conduire les vivres vers ladicte Thole. Et là-dessus vous recommanderons, monsieur de Mondragon, en la sainte garde du Créateur.

De Bruxelles, le xii^e jour de juing 1576.

LXX

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 15 juin 1576.

Messeigneurs, je n'ay respondu jusques à ceste heure sur les deux vostres que m'a rapporté avant-hier l'après-disner le capitaine de la Mouilly, pour n'avoir receu responce de celle que ay envoyé, le mesme soir que receuz les vostres, à ceulx de la ville de Zirixzée, en la conformité que m'avez ordonné. Comme la auray receu, en extrême diligence vous advertiray d'icelle.

Ceste est pour seulement accuser la réception de la vostre, à ce midi, de la date du jour d'hier, en responce de la mienne du jour précédent que vous ay envoyé avec la relation de François Parin. Nonobstant qu'ay mis la meilleure ordre, comme m'a semblé convenir, la part des dunes et Hamstede, y ayant pourveu d'artillerie et fait cheminer doiz avant-hier et hier III compagnies d'Espaignolz, oultre la garde ordinaire qui y est; aussy pour ce que à ce instant les ennemis de mer ont fait semblables seignaulx que feirent dernièrement venant à la dicque de Borrendam, et que ceulx de la ville ont respondu à icelles par fumées sur la tour et Zelcke, me parte d'icy, achevant ceste, vers lesdictes dunes et Hamstede; et ay en diligence envoyé pour la compagnie de chevaux de la garde de feu Son Excellence pour, sy peult venir en temps, la tenir du costé desdictes dunes.

Quant à ce que messeigneurs m'ordonnent j'aye en mémoire, entrant en capitulations avec ceulx de ceste ville de Ziericzée, du conte de Boussu, puisque le tout doit passer par voz mains (de ma part je désire aultant le veoir que quelque-ung de ses alliez), me conformeray à voz commandemens tousjours.

L'argent qu'est arrivé hier se répartirat le mieulx que sera possible, encores que avec grandissime paine, pour la grande nécessité qu'il y a entre l'infanterie, et leur durerat aussy peu que le dernier.

Pour certaine advertence qu'ay receu hier, sur le soir, par une femme venant fraissement de Middelburch, tenant son mary résidence à Saint-Martensdycke, que ung homme catholicque et de qualité luy avoit dict me advertiroit l'on tiendroit bonne garde à Berghes; aussy veu que les ennemis tiennent devant celledicte ville xx ou xxiii navieres de guerre, ay doiz hier soir fait cheminer la compagnie de Lorençana se joindre aux faulxbourgs de Berghes avec celle de Lazaro d'Isla, pour y tenir la vigilance et garde qu'est nécessaire. Et ay semblablement escript à ceulx de la ville y

fassent tenir la garde que se requiert, pour toute assurance ; et au capitaine allemand y estant de garnison, s'il eust nécessité desdictes compagnies espagnoles pour la garde d'icelle ville, leur feroit donner les portes, du moins de nuit, pour avec eulx y tenir la garde. Il le ferat, si luy plaist, car ne faict chose aucune de ce que luy escrips, sy son coronel ne luy ordonne. Messeigneurs ordonneront sur ce comme trouveront convenir. Ensemble ne seroit que bien (à mon advis) que la compagnie de Montesdoca entrasse en Berghes, pour la meilleure assurance : que, pour la seureté de l'isle de la Thole, et mesmement de la ville, pourront demeurer prestz les deux compagnies d'Espagnolz estans aux faubourgs de Berghes, pour donner main à ce que y pourroit survenir.

Aussy ay entendu de fort bonne part que pour vray arrivent ordinairement à Vlissinghes toute sorte de vivres, en grande quantité, de Breyskens, Kasant, Nyeuwerhaven et Hulsterhaven : ce que m'a semblé bien debvoir advertir à messeigneurs, afin de y faire prendre le regard, comme sur ce trouveront faisable et expédient.

Et sur ce prie le bon Dieu, etc. D'Audekereke, le xiii^e juin 1576.....

MONDRAGON.



P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
LXXI
CONSEJERÍA DE CULTURA
Mondragon au conseil d'État.

De la nouvelle tête de Zierikzée, 14 juin 1576.

Messeigneurs, hier je vous ay escript d'intenter les ennemys le secours de Ziricsey, et comme je me partoy en diligence pour Hamstede, affin d'assembler les compagnies au lieu des escluses, que le souldat sorty de ladicte ville avoit déclairez debvoir l'armée de mer et celle de la ville venir se donner la main. A demy-heure de jour, les ennemys de la ville ont sorty avec trente-six barques, grandes et petites, entre lesquelles avoit plus de dix-huict comme demy-pleites, faictes à manière de galères. Et du costez de Campher sont venus environ vingt-quatre bateaux de guerre et aultant d'ertfelders et petites barques : de sorte qu'une heure et demy avant estre la pleine merre, ceulx de la ville, d'ung costez, et ceulx de Campher, du costez de la mer, se sont venu aprocher les ung et les aultres à ung traict d'arquebuses de la dicque. Mays l'infanterie qu'estoit audict dicque, se mectans entre deux, couverts de quelque

peu de tranches qu'il avoient sur la dicque, les ont faict retirer, les recepvant avec mousqueteries et harquebuseries : estant d'aultre part toute la dicque, de la longueur d'ung quart de lieue, couverte d'infanterie espaignolle et wallone, de sorte que ceulx quy venoient du costez de la mer, délibérez de soy mectre en terre, portant en ung petit bateau une enseigne d'infanterie, ont commencez à se retirer, qu'estoit l'avant-garde, comme à l'instant ont faict ceulx de la ville; et après avoir ehu ceulx de Campher quelque grand conseil, l'amiral, qu'avoit abatu le voille, le levant, ont prins leurs chemins vers Campher par où ilz estoient venu, et se sont ancrez derier Oresandt. D'aultre part, ceulx de la ville, ayant le chastelain Sancho d'Avilla faict venir noz ertfelders estans au pays énondez, tirans quelques coups après eulx, s'en sont retournez avec grand honte en la ville. Il me semble la relation dudict soldat avoir estez véritable, tant de la place qu'il avoient choisy comme aussy la manière des barques. L'infanterie est demeurez pour ce soir tous entièrement sur les dicques, jusques à veoir leurs desseingz. J'espère qu'à ceste heure ceulx de la ville parleront, et cependant je ne faudray de continuer le soing requys. Faisant fin, priant le Créateur, etc.

De la nouvelle teste de Ziricsey, ce 14^e de juing 1576.....

MONDRAGON.

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

LXXII

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 17 juin 1576.

Monsieur de Mondragon, nous avons successivement receu les vostres des XIII et XIII^{mes} du présent, et volontiers entendu, par la dernière, que les ennemis n'ont rien faict, comme espérons en Dieu que, avec son bon ayde et continuation de vostre vigilance accoustumée, encoires ne feront-ilz à l'advenir : estants avec désir d'entendre si avez eu response à celle qu'avez escript en la ville de Ziericzée, ou quelque aultre advertissement de l'estat d'icelle.

Ce nous a esté aussy plaisir que les quinze mil florins estiont arrivez vers vous, qui pouvez croire que ce n'a esté sans grand travail d'avoir peu les mettre ensemble

pour les vous envoyer, selon que ne pouvez ignorer la nécessité en laquelle l'on se retrouve.

Ceux de la ville de Berghes ont icy leurs députez, se lamentants extrêmement d'estre surchargez de gens, ayants maintenant trois compagnies d'Espaignolz et une et demie d'Allemands. Nous l'excusons, sur les advertissements que l'on a du desseing que l'ennemy auroit sur celle ville. Si est-ce que, cognoissans l'estat d'icelle et ce qu'elle a pâti jusques à présent, craignons qu'enfin elle ne pourra porter longuement ceste charge.

Au demeurant, nous escripvons présentement à Sancho d'Avila, s'il se peut absenter de là sans y faire faulte, il viengne ung tour jusques icy, pour choses qu'avons à luy communiquer concernant le service de Sa Majesté, et le despeschons incontinent.

A tant, etc. De Bruxelles, le xvii^e de juing 1576.

LXXIII

Mondragon au conseil d'Etat.

Oudekercke, 17 juin 1576.

Messeigneurs, le gouverneur Dorp et ceux de la ville de Zirixzée ont tardé jusques aujourd'huy à me respondre à celle que leur ay escript, selon vostre ordonnance, le xii^e du présent mois. Et pour ce que, par la response que ont à ce instant envoyé, laquelle va cy-jointe, messeigneurs verront ce qu'ilz demandent, ne feray ceste plus longue. Seulement diray me semble seroit bien, à mon advis, leur accorder le terme si brief, voire encores plus court, s'il fust possible. Sur ce me remectz à ce que messeigneurs me responderont, et prie le bon Dieu, etc.

D'Oudekercke, le xvii^e de juing 1576.....

MONDRAGON.

Réponse de Van Dorp à Mondragon.

Monsieur, si vous considérez comme il est mal possible de faire renger une multitude de peuple, composée de diverses nations, humeurs et conditions, si tost que l'on

vouldroit bien, à une mesme résolution, vous ne trouverez estrange que l'on a différé quelques cinq ou six jours de respondre à la vostre du xii^e de ce mois. Or, ont voz offres et présentations finablement gaigné ce poinct, que tous, tant gens de guerre que bourgeois (s'actendans à ce qu'elles seront chrestiennes et dignes à la Majesté du Roy catholique, nostre maistre), sont contens d'entrer en parlement et capitulation, soit avecq Vostre Seigneurie ou bien aultre député souffisamment à ce auctorisé de messeigneurs du conseil d'Etat, demain ou aprez-demain, ou bien à tel aultre jour que bon vous semblera, et ce entre les deux trous de la dycque qui maine de ceste ville vers Dreysschere. De ce costel s'y trouveront commissaires, tant de la part des gens de guerre comme des bourgeois. Reste que Vostre Seigneurie me signifie les jour, heure et nombre que de deux costelz s'y debvront trouver. Que sera l'endroit où finiray la présente par mes affectueuses recommandations à vostre bonne grâce, priant l'Éternel en vous, monsieur, augmenter les siennes saintes.

De Ziericzée, ce xvii^e de juin 1576.

Vostre bien bon amy et serviteur,

A. VAN DORP.

A monsieur monsieur de Mondragon, collonnel et chef du camp estant présentement en ceste isle pour Sa Majesté.

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalif
CONSEJERÍA DE CULTURA

JUNTA DE ANDALUCIA

LXXIV

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 18 juin 1576.

Monsieur de Mondragon, pour respondre à vostre lettre du jour d'hier, que a apporté le capitaine la Mollie, ayant veu le contenu de celle de Van Dorp y jointe, nous a samblé, puisque ceulx de la ville de Ziericzée ont, par vostre lettre du xii^e du présent, peu entendre ce que se leur propose et demande de la part de Sa Majesté, que c'est à eulx à faire d'y respondre. Sur quoy sera bien que, prins avecques vous quelques-ungz dont vous vous adviserez, comme il y a là le sieur de Seroeskercke et aultres, entrez avec ceulx de ladicte ville en parlement, pour ouïr ce qu'ilz vouldront dire, et nous en advertissez incontinent et en diligence, avecques vostre advis sur

chacun poinct, pour après vous y faire entendre ce qui samblera convenir pour le plus grand service de Sa Majesté. Et pourrez regarder s'il convient que d'icy s'envoye quelque-ung pour vous assister audict parlement et à la capitulation, si l'on y entre : nous estant advis que le plus brief jour que prenez pour ledict parlement est ce que plus est convenable aux affaires, comme aussy vous le dictes très-bien. Quant au lieu où ledict parlement se debvra faire, nombre de ceulx qui des deux costelz debvront y entrevenir, et aultres cérémonies accoustumées et ordinaires en choses de ceste qualité, nous ne scaurions sinon nous en remettre à vous, pour en user selon la prudence de laquelle avez fort bien conduit ces affaires jusqu'à présent : vous ramenant tousjours que, nonobstant le parlement et pendant icelluy, se facent les devoirs des gardes partout, plus que jamais.

A tant, etc. De Bruxelles, le xviii^e jour de juing 1576.

LXXV

Mondragon au conseil d'État.

P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
 CONSEJERÍA DE CULTURA
 Oudekercke, 19 Juin 1576.

Messeigneurs, incontinent que le capitaine la Moullye fust de retour, dépescha au mesme instant, par la voye que suis accoustumé, à Vanden Dorpe, dénominant les personnaiges députez pour entrer en communication par eulx requise, et entendre ce que vouldront dire, comme messeigneurs verront par le double de la lettre à eulx escripte, allant joint à ceste. Et après que la eurent receu, bientost me envoyèrent leur response, de laquelle va aussy le double, retenant l'original, pour contenir la sûreté de noz députez; et en la communication se trouverat le mesme Vanden Dorp, que me faict présumer ilz désirent abbrévier. Et comme demain la communication se commencerat, vous adviseray, messeigneurs, successivement de ce que passerat. Sur ce, prie le Créateur vous donner, etc.

D'Oudekercke, le xix^e de juing 1576.....

MONDRAGON.

Lettre de Mondragon à Van Dorp.

Monsieur, pour avoir esté hier tout le jour occupé, n'ay eu le loisir de respondre à la vostre, du date d'avant-hier, plus tost. Vous advertissant que, pour demain, à huit heures, se trouveront, à la coupure du dicque, où qu'avez dénommé, le sieur de Scroskercke, le vice admiral Adrian Jacop Joossen, les capitaines don Manuel Cabeça de Vaca et le sieur d'Estrainchamps, sans nulle suyte. Et par ainsi envoyerez aultres quatre personnaiges de qualité, pour ouyr ce que iceulx, de vostre part, voudront proposer de bouche ou par escript : bien entendu que, à ce soir, me envoyerez par lettre nommez ceulx qui, de vostre part, y viendront, avec assurance; semblable que vous faitz par la présente, signée de ma main, que ceulx quy seront commis de vostre part au parlement ne seront offencez en nulle mode, ains prins soubz ma protection et parolle, comme prens par ceste : deffendant, de vostre costé, comme feray de la mienne, que nulluy passerat la première coupure du dicque, comme semblablement ferez nulluy sorte de la ville, seulement trois mariniers sans armes qui passeront en une barque lesdicts députez, d'ung costé et d'aultre, au lieu désigné. Et, si avez envye, *de veras*, gagner temps, porrez donner par escript ausdicts députez ce que demandez : que j'espère sera icelle vostre demande sy honneste que ne requerrerat dilay, ains entière abréviation.

En attendant de vous response, je prie l'Éternel vous donner, monsieur, en santé ce qui plus vous est salulaire.

D'Audekercke, le xix^e de juing 1576.

A monsieur monsieur Dorp.

Réponse de Van Dorp.

Monsieur, suyvant le contenu de vostre lettre à ce instant receu, je n'ay voullu faillir à vous envoyer, par cestes, les noms de ceulx qu'avons députez de nostre part pour demain entrer en communication, à huit heures devant midi, au lieu destiné, dont les noms sont : le capitaine la Porte, Thomas Lenartz, Yemant Claisone, et sera la quatriesme place suppléé par moy : vous prometant que les vostres peuvent venir au lieu destiné, avec pareil nombre que les nostres, suyvant vostre escript, en bien bonne assurance, laquelle leur sera inviolablement gardée, sans en rien enfreindre, ne les offencer, ne meffaie. Et sur ce, attendant le jour de demain et heure promise,

feray fin : ayant faict mes bien bonnes recommandations à vostre bonne grâce, prieray le Seigneur, monsieur, vous donner bonne vie et longue.

De Zirixzée, ce xix^e de juing 1576.

Vostre bien bon amy et serviteur,
A. VAN DONP.

A monsieur monsieur de Mondragon.

LXXVI

Mondragon au conseil d'État.

De la digue près de Zierikzée, 20 juin 1576.

Messeigneurs, selon que vous ay hier escript contre le soir, se sont jointz noz quatre députez avec les de Zirixzée, à huit heures, comme avoyent conclud, pour ouyr leur demande, laquelle ilz ont donné par escript aux nostres, et les envoye cy-annexés; mais me semblent bien impertinentes. Toutesfois messeigneurs voiron ce que sur iceulx plus conviendra respondre : que supplie icelle me soit envoyé distinctement sur chacun article, et résolument, sy se peult; et vienne aussy par deçà personne, ou plus, quy y assistent, comme vous plairat, pour accélérer tant ce faict comme est possible (qu'est, à mon advis, ce que importe pour ce que se pourroit venir à présenter). Messeigneurs congnoistront toutesfois ce que plus requiert le service de Sa Majesté.

J'envoye avec ceste le capitaine don Alonso Sotomayor, pour vous supplier de sa part luy faictes la mercède, et à moy semblablement, de que il soit le messagier de voz lettres, quant advertirez à Sa Majesté de la réduction de ceste ville de Zirixzée, puisqu'il y a très-urgentes affaires siennes, comme m'a déclaré : que ses valeurs et bons devoirs, ensemble bonnes vigilances et travaux qu'a faict doit le commencement, tant allieurs que en ces isles, me le vous faict supplier. Et, pour ne détenir icy le porteur aujourd'huy, vous envoye les demandes de ceulx de la ville, sans en avoir tenu double : il vous plairat me les faire renvoyer. Que sera l'endroit où je prie le Créateur vous donner, messeigneurs, etc.

De ceste dicque près la ville de Zierixzée, le xx^e juing 1576.....

MONDRAGON.

Demandes des députés de la ville de Zierikzée.

Mémoire pour stipuler certaines conditions et articles, en traictant de l'appoinctement endroict la réduction de Zierickzée soubz l'obéissance de Sa Majesté (1).

Premièrement, qu'il plaise à Sa Majesté d'oublier, amortir et mettre à néant tout ce qu'est passé et advenu, tant généralement que particulièrement, à cause des présens troubles, guerres et esmotions ès pays de par deçà, au respect de ceulx de Ziericzée, comme choses non advenues, sans à ceste occasion charger ou imputer quelque-ung, qui que ce soit, y joinct que pareillement par cecy seront mortes et abolies toutes actions et querelles pour raison d'appréhension, tant du domaine de Sadicte Majesté que de biens spirituelz ou temporelz, par mer ou par terre, quelz qu'ilz puissent estre.

II. Item, que ladicte ville de Ziericzée et les bourgeois d'icelle, tant en général que particulier, seront restituez, conservez et maintenuz en tous leurs privilèges, loix, droictz, coutumes, dignitez, qualitez et estatz, ensemble en tous leurs biens et en la possession d'iceulx, comme ilz ont eu et possédé avant les troubles et esmotions; et, s'il y avoit aulcune chose innovée, que cela sera restitué et réparé.

III. Que les biens des bourgeois de Ziericzée, de quelle nature ilz pourriont estre, qui leur ont esté ostez par droict de guerre ou autrement, seront renduz et restituez aux propriétaires ou leurs hoirz et successeurs en telz estat, nature et estre comme ilz sont présentement, sans fraude, en ce compris dismes, biens feudaulx et allodiaulx, en payant les droictz, cens et pensions y appartenantes, que l'on n'a sceu payer durant ceste guerre.

IV. En oultre, qu'il plaise à Sa Majesté (ensuyvant sa gracieuse présentation faicte, l'année passée, en la négociation de la pacification, et proposée le premier d'apvril 1575 avant Pasques) d'estre contente que ceulx qui, pour regard de la religion, ne voudront demeurer par deçà, ny en la ville de Ziericzée, pourront incontinent se retirer, si leur plaist, de sorte toutesfois qu'ilz auront le temps de six mois après la publication de l'appoinctement duquel se traicte, si bon leur samble, se abstenants cependant de l'usage et exercice de ladicte religion. Et en tant que touche leurs biens, et afin de pouvoir iceulx vendre à leur plus grand proufict, que Sa Majesté veuille aussy se contenter leur donner et accorder temps de huit ou dix ans, pour pouvoir tant mieulx parvenir au plus hault pris de leursdicts biens, et avec ce

(1) L'écrit des députés de Zierikzée était en flamand. Nous en donnons la traduction, faite par le secrétaire Berty. L'original est conservé aux Archives.